

A propos du "niveau universitaire"

Autor(en): **Steinauer, Paul-Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université**

Band (Jahr): **26 (2000)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-894180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos du "niveau universitaire"

Paul-Henri Steinauer

"Une formation de niveau universitaire orientée vers la pratique": voilà ce que l'on pouvait lire récemment dans une annonce présentant la formation donnée par une section de la HES romande. Curieuse formule, qui mérite – me semble-t-il – une petite réflexion. Au fond, qu'est-ce que le "niveau universitaire"? La question est particulièrement d'actualité puisque plusieurs types d'institutions occupent désormais le "niveau tertiaire" de la formation. Et elle est d'autant plus importante aujourd'hui que le débat en cours sur la "Déclaration de Bologne" conduit nécessairement à se poser quelques questions fondamentales sur ce qu'est (ou au moins devrait être) une université dans la société de demain en Europe.

D'où vient donc le "niveau universitaire" d'une formation et quels sont les principaux critères (matériels) qui font d'une institution une "université"? Plusieurs facteurs, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler et de considérer d'un œil critique, doivent être pris en considération.

L'unité de l'enseignement et de la recherche

Le premier est sans doute que l'université pratique le principe de l'unité de l'enseignement et de la recherche. Elle a la double mission de transmettre et de faire progresser les connaissances scientifiques. La nouvelle loi fédérale sur l'aide aux universités vient de le rappeler pour la Suisse: après avoir précisé les objectifs particuliers poursuivis par la Confédération dans sa politique d'aide aux universités, le législateur ajoute que, ce faisant, la Confédération doit appliquer "le principe de l'unité de l'enseignement et de la recherche" (art. 2 al. 2 de la nouvelle loi).

L'idée est ancienne et elle conditionne de manière tout à fait fondamentale la nature de nos universités. Par définition, le professeur d'université doit en effet avoir simultanément les qualités d'un enseignant et d'un chercheur. Chacun sait que cela ne va pas de soi, que certains ont l'une de ces qualités plus développée que l'autre et que, selon les périodes de l'année, voire de la vie, l'accent est mis plutôt sur l'une que sur l'autre. Mais le principe demeure et il oblige le professeur à cet exercice mental difficile qui consiste à présenter en tant qu'enseignant un état cohérent de connaissances plus ou moins stabilisées, qu'il doit pourtant constamment mettre en doute et s'efforcer de faire progresser en tant que chercheur.

Ce système n'est pas sans quelques inconvénients, car il risque de priver l'université d'excellents chercheurs qui n'ont pas d'aptitudes suffisantes à la communication, et d'excellents enseignants qui n'ont pas de goût pour la recherche. Inévitablement, le choix du professeur d'université est donc le fruit d'une subtile appréciation de la réunion de deux qualités fort différentes chez la même personne.

Malgré ses défauts, ce système constitue cependant l'une des principales forces des universités et l'un des garants du "niveau universitaire".

Il assure en effet le dynamisme intellectuel de l'institution et pousse les enseignants à être à la pointe des connaissances. Il y a bien sûr des exceptions, mais le système ainsi mis en place, institutionnellement, favorise ce dynamisme et en accepte aussi le coût financier.

Une formation spécifique

Le deuxième facteur déterminant le "niveau universitaire" est le type de formation donnée, une formation à laquelle on demande d'être "supérieure" (même si ce mot n'est pas nécessairement très heureux). Pourquoi et comment l'est-elle? Car en somme, toute acquisition de connaissances est de même nature et, *a priori*, aucune d'entre elles n'est par essence supérieure aux autres?

L'important est que la formation universitaire (je dis souvent: "la formation d'universitaire") présente des caractéristiques bien précises, qui la distinguent d'autres formations du niveau tertiaire.

D'abord, l'université *accueille un certain type d'étudiants*, ceux qui ont une formation secondaire de caractère général, sanctionnée par une "maturité" ou un diplôme équivalent. Non pas que cette formation soit forcément meilleure que d'autres, mais elle garantit chez l'étudiant un certain nombre de qualités sur lesquelles l'université peut faire fond: une méthode de travail, la maîtrise de la langue maternelle et la capacité de travailler dans au moins deux langues étrangères, les connaissances de base en mathématiques et une culture générale aussi bien dans les domaines scientifiques qu'en sciences humaines. Celles et ceux qui ont une telle formation secondaire générale acquise en Suisse ont le droit à choisir n'importe quelle voie d'étude dans n'importe quelle université. Une limitation de l'accès à l'université n'est pas autorisée, sauf dans des cas très exceptionnels, ce qui est évidemment très bien, mais ne manque pas de soulever de difficiles questions sur les plans de l'organisation et des finances.

Ensuite, *les professeurs sont eux aussi d'un certain type*: généralement sélectionnés au terme d'une mise au concours publique internationale, ils doivent être titulaires d'un doctorat et d'une habilitation (ou d'une formation équivalente).

Leurs compétences scientifiques, attestées par leurs activités de recherche et leurs publications, sont prépondérantes, ce qui ne signifie pas qu'une certaine attention ne soit pas portée à leurs talents de communicateurs et à leur aptitude à diriger une équipe de collaborateurs.

Enfin, l'université *forme un certain type de diplômés*. Le but recherché par la formation universitaire est en effet non seulement de donner à l'étudiant de solides connaissances dans son domaine d'études, mais de lui permettre de prendre du recul par rapport à ces connaissances, d'en comprendre le fondement, de pouvoir les situer dans l'histoire et, éventuellement, les comparer à d'autres. En outre, l'universitaire doit maîtriser les bases méthodologiques du travail scientifique et développer un esprit critique ainsi que le sens de ses responsabilités sociales.

On attend enfin de lui une certaine "compétence sociale", qui doit notamment lui permettre de communiquer et de travailler en équipe.

Cet ensemble d'éléments lui sont transmis lors des cours, exercices ou travaux pratiques qu'il sera amené à suivre. Mais il doit aussi les développer dans une large mesure par le travail personnel qu'il doit avoir la volonté et la capacité de conduire par ses propres moyens. L'université n'a ni la vocation, ni les moyens d'assurer un encadrement individuel quotidien. La liberté ainsi accordée à l'étudiant fait aussi partie de la formation universitaire: elle oblige l'étudiant à développer des qualités d'indépendance qui lui permettront d'assumer facilement par la suite des responsabilités sociales.

Cette formation est *une formation professionnelle, mais dans un sens particulier* qu'il convient de préciser. Comme toute institution de formation, l'université est à l'écoute des besoins de la société. La formation universitaire n'est cependant pas – sauf dans quelques cas – pensée pour préparer à une profession déterminée que l'étudiant peut exercer immédiatement après l'obtention de son diplôme. Elle prépare plutôt à un ensemble de professions, ensemble qui peut être plus ou moins prévisible selon le type de grade universitaire obtenu. Le désavantage de ce système est que l'universitaire doit parfois recevoir encore de son employeur ou du système social une formation complémentaire (sans parler de la formation continue à laquelle il devra s'astreindre pour rester au fait de l'évolution des connaissances). Mais l'avantage est que la formation de base relativement large qu'il a reçue lui permet de s'insérer dans la vie professionnelle de façons très diverses et de s'adapter par la suite plus facilement à l'évolution dans son domaine d'activités.

Que la société ait besoin de personnes ayant une telle formation a été encore confirmé récemment par une enquête réalisée par l'Office fédéral de la statistique en collaboration avec certains organes responsables de la formation universitaire. Cette enquête montre que, bien que le nombre absolu des universitaires ait continuellement augmenté depuis vingt ans, la situation des universitaires sur le marché de l'emploi reste bonne et que le pourcentage de ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi au terme de leurs études universitaires ne varie guère. Ce pourcentage est naturellement différent selon les domaines d'études et les régions linguistiques. Globalement pour la Suisse, il se situait en 1999 à 4,5%.

Une recherche d'un certain type

De par ses caractéristiques, la formation universitaire correspond ainsi, socialement parlant, à un investissement à long terme. Il en va exactement de même pour la recherche universitaire dans ce qu'elle a de plus caractéristique.

La mission propre de l'université est en effet de faire progresser les connaissances sans que les possibilités d'utilisation immédiate de ces connaissances ne jouent un rôle déterminant. C'est ce que l'on appelle la recherche "fondamentale". Cela ne veut bien sûr pas dire que l'université doive absolument se cantonner dans ce secteur de recherche, ni qu'elle soit la seule à assumer cette mission

(les entreprises font aussi leur part), ni encore qu'il soit indispensable que la recherche fondamentale ne serve véritablement à rien... Mais, au contraire de ce que l'on appelle aujourd'hui la "recherche et développement", l'utilité immédiate de cette forme de recherche ne doit pas être le critère de son financement.

Cela suppose naturellement une grande confiance des pouvoirs publics dans l'instrument de recherche universitaire. Mais le fait est que les pays industrialisés croient à cette forme de recherche et acceptent d'investir des sommes toujours plus importantes dans ce but. C'est ainsi que, selon les statistiques de l'OCDE, des pays comme les Etats-Unis, l'Australie, la France, le Japon ou la Corée consacrent entre 0,35 et 0,5% de leur produit intérieur brut à la recherche fondamentale; ce pourcentage est même de plus de 0,7% en Suède ou en Suisse.

La raison en est sans doute que, si la recherche appliquée est utilisable à court terme et prépare le lendemain, la recherche fondamentale, elle, ouvre la voie pour le surlendemain. A ce titre, elle appelle aussi à plus de solidarité entre ceux qui acceptent de la financer, car elle est de plus en plus conduite dans des groupes de recherche qui coopèrent au plan international. L'endroit où seront exploités les résultats obtenus est ainsi un peu plus imprévisible que pour la "recherche et développement". Mais l'expérience montre que les pays qui consentent des efforts financiers importants en recherche fondamentale sont aussi les plus développés et qu'ils obtiennent donc, en moyenne, un retour d'investissement intéressant.

Une structure interdisciplinaire

La dernière caractéristique de l'université que je voudrais évoquer ici est l'interdisciplinarité. L'université, telle au moins qu'elle est encore conçue dans notre pays, est en effet structurellement interdisciplinaire.

On parle beaucoup aujourd'hui d'interdisciplinarité ou de pluridisciplinarité, dimensions que l'on cherche à promouvoir de diverses façons pour faciliter une approche plus exacte et plus profonde des problèmes sociaux. A juste titre, car la réalité est si complexe qu'il est bien rare qu'une seule discipline puisse l'analyser de manière suffisante et proposer des solutions pleinement utilisables.

L'université est précisément l'une des institutions où ce dialogue entre disciplines peut se nouer le plus facilement. Le temps n'est certes plus où une université peut avoir l'ambition de transmettre dans ses diverses facultés l'intégralité du savoir. Mais le rassemblement dans une même structure, et dans un espace géographique limité, de représentants de nombreux domaines scientifiques offre un potentiel d'inter- et de pluridisciplinarité qui fait l'une des richesses de l'université actuelle. Cette richesse ne se manifeste d'ailleurs pas seulement de manière formelle par des projets de recherche ou des enseignements associant plusieurs disciplines. La vie universitaire elle-même met en contact enseignants et étudiants de diverses disciplines, parfois de manière tout à fait fortuite, et assure ainsi une interdisciplinarité informelle dont les effets, même s'ils ne sont pas faciles à mesurer, sont bien réels.

L'une des conséquences de cette structure interdisciplinaire est le risque d'une certaine dispersion des efforts qui conduit à entretenir, pour être présent dans tous les domaines, des unités d'enseignement et de recherche qui n'ont pas la force de produire une formation et des prestations de recherche de haute qualité.

Ce risque est bien réel, et l'une des responsabilités principales des dirigeants d'université est précisément de réaliser le difficile équilibre entre la largeur de l'offre, nécessaire à l'interdisciplinarité, et l'efficacité scientifique liée à une certaine spécialisation.

Il est évident que les universités doivent à cet égard placer des priorités et qu'une certaine répartition des tâches entre universités est indispensable. Il ne faut pourtant pas abandonner trop vite le potentiel que représente un domaine scientifique dans une université. D'abord, parce que les apports de l'interdisciplinarité sont aussi imprévisibles que le développement social: des complémentarités qui paraissent aujourd'hui sans intérêt sont peut-être celles qui demain seront les plus nécessaires. Ensuite, parce que l'efficacité scientifique n'est pas forcément liée au grand nombre, pour autant que l'on choisisse un domaine de spécialisation proportionné aux moyens disponibles. Au contraire, les instruments actuels de communication permettent aux enseignants et aux chercheurs de se répartir la tâche tout en collaborant dans d'excellentes conditions. Cela vaut aussi, pensez-vous peut-être, pour promouvoir l'interdisciplinarité entre universitaires de plusieurs institutions, et cela est vrai. Mais chacun peut constater qu'il est beaucoup plus facile de coopérer entre spécialistes de la même branche qu'avec des scientifiques d'autres disciplines; le hasard des contacts personnels et des amitiés font plus dans ce domaine que bien des programmes nationaux. Enfin, le risque d'une formation monocoloré qui se nourrit elle-même de sa propre vision spécialisée me paraît finalement plus grand que celui d'une certaine dispersion des forces. Les avis sur ce point sont bien sûr partagés, mais il est intéressant de constater que certains établissements supérieurs de notre pays font actuellement de grands efforts pour ouvrir un peu leur offre de formation et donner à leurs étudiants la possibilité de sortir d'une vision scientifique et sociale trop unilatérale.

Conclusion

Le "niveau universitaire" est ainsi le résultat de nombreux éléments, dont certains viennent d'être rappelés. Il n'est ni acquis une fois pour toutes, ni immuable. Les enseignants-chercheurs qui animent l'université doivent s'adapter en permanence à l'évolution sociale. La formation doit prendre en compte les forces et les faiblesses des étudiants qui commencent leurs études, comme les attentes du marché du travail. La recherche doit s'efforcer de comprendre l'évolution de la société et de répondre aux besoins de celle-ci. Dans un domaine comme dans l'autre, une forme d'évaluation permettant une remise en question doit être permanente.

Parmi les diverses institutions de formation du niveau tertiaire, les universités ont cependant une mission qui leur est propre: *celle d'associer, dans une structure interdisciplinaire, enseignement et recherche pour offrir une formation supérieure spécifique ouvrant l'accès à de nombreuses professions et contribuer en priorité à la recherche fondamentale.*

Aussi bien dans la formation que dans la recherche, et de façons très diverses, les universités mettent ainsi l'accent plus sur la compréhension et l'action à long terme que sur l'utilité à court terme. Ce faisant, elles n'entendent pas répondre à l'ensemble des besoins de la société. Elles n'ont ni l'ambition, ni les capacités de le faire.

D'autres institutions, en particulier les hautes écoles spécialisées, doivent répondre à d'autres attentes sociales. C'est ce que, à juste titre, les autorités politiques ont voulu. L'intérêt général, et notamment une certaine clarté envers les futurs étudiants, veut maintenant que cette volonté se traduise dans les faits et que les missions assignées à chaque type d'institution soient mises en œuvre dans l'esprit de la réforme qui a été entreprise.

C'est dans cette perspective également que doit être lue la "Déclaration de Bologne": l'avenir de l'université européenne ne peut pas être de devenir une institution qui prépare à des professions déterminées dans une optique de spécialisation toujours plus grande. La société a, au contraire, plus que jamais besoin d'universitaires ayant une formation large, qui sont capables de comprendre, d'agir et de s'adapter, dans une perspective interdisciplinaire, à la hauteur de l'évolution complexe et rapide de la société d'aujourd'hui.

Überlegungen zum Verhältnis von Universität und Bildung

Jürgen Oelkers

Das Schlagwort von der "Wissensgesellschaft" scheint der universitären Bildung neue Relevanz zu geben. Die Übersetzung von Wissenschaft in Wissen lässt sich nur mit verstärkten Bildungsanstrengungen bewerkstelligen. Weil die Universitäten der Ort der Wissenschaften sind, kommt ihnen erhöhte Bedeutung zu. Bildung im Sinne der Erzeugung und Verteilung von Wissen gilt als Wettbewerbsfaktor und – im günstigen Falle – als Standortvorteil. Auf ironische Weise erhält die sozialdemokratische Parole "Wissen ist Macht" kapitalistischen Glanz. Im globalen Wettbewerb scheint derjenige zu obsiegen, der über die beste Bildung verfügt, und das gilt für Personen und Systeme gleichermaßen, ohne noch länger soziale Klassen zu bevorzugen oder zu benachteiligen. Bildung ist Zugang zu Wissen, und das gelingt umso besser, je "lernfähiger" der Prozess gehalten wird.

Dieses Argument ist auf merkwürdige Weise *unstrittig*. Es ist nicht wirklich empirisch bewiesen, hat aber hohe legitimatorische Macht, zumal verbunden mit neuen Medien und Lernformen, die erhöhte Wirksamkeit versprechen. Die zentrale Frage scheint zu sein, Lernzugänge zu öffnen und so Wissen oder Bildung zu verteilen. Aber der Glanz der Bildung ist zugleich ihr Schatten. Bildung ist kompetitive Individualisierung, mit der sich hohe investive Risiken verbinden, die lange mit Budgetsteigerungen bearbeitet werden konnten, ohne die Investitionen mit der Pflicht zu verbinden, Erfolg und Misserfolg nachzuweisen. Das erklärt, warum in der "Wissensgesellschaft" Fragen der *Effizienz* von Bildung aufgekommen sind, die früheren Generationen fremd gewesen wären. Gerade der internationale Investitionserfolg von Bildungsinstitutionen hat die Frage unwiderstehlich werden lassen, ob sich der Aufwand lohnt und effiziente Ressourcennutzung gegeben ist.